



GÉRER SON BUDGET

AIDE-MÉMOIRE

**CONSEILS ET
INFORMATIONS**

CONDITIONS VALABLES UNIQUEMENT DANS LE CANTON DE GENÈVE

GÉNÉRALITÉS

Faire son budget, c'est répertorier ses ressources et ses dépenses pour avoir une meilleure maîtrise de sa situation financière. C'est planifier et prévenir certaines dépenses ainsi qu'épargner quand c'est possible.

Le budget comprend des charges incompressibles (le loyer, les primes d'assurance maladie, les impôts...) et d'autres modulables (les vêtements, l'argent de poche, les loisirs, les vacances...).

Cette démarche introspective, qui nécessite d'être transparent avec soi-même, permet également de réaliser pourquoi il est parfois « impossible » de payer toutes ses charges.

Il n'existe pas une seule manière de faire un budget, mais des principes de base.

Charges essentielles à payer en priorité

- alimentation, entretien courant
- loyer et éventuelle caution
- électricité
- téléphone(s)
- assurance maladie, franchise et quote-part
- pension alimentaire
- frais de garde des enfants
- impôts
- frais de transport
- redevance TV-Radio
- assurance ménage et responsabilité civile
- habillement

Ces recommandations peuvent paraître superflues, néanmoins certaines personnes privilégient le paiement de leur crédit et des factures de leurs cartes de crédit avant les charges essentielles.

Savez-vous, par exemple, qu'à partir d'un loyer impayé, votre bail peut être résilié et une expulsion ordonnée ?

CONSEILS DE GESTION ET DE CONSOMMATION

1. Se renseigner et vérifier ses droits

- subside à l'assurance maladie
- allocation logement
- prestations complémentaires (familiales, AVS, AI)
- avance pension alimentaire
- bourse d'études
- aide sociale
- assistance juridique en cas de procédure

2. Réfléchir à la possibilité de renoncer ou de diminuer certaines charges provisoirement ou à long terme en changeant certaines habitudes et/ou comportements de consommation

Par exemple, demander une baisse de loyer, changer de caisse maladie, renoncer ou suspendre une assurance vie, modifier son mode de déplacement, etc.

3. Payer par ordre permanent et e-banking

Utiliser ces moyens de paiement pour son loyer, sa prime d'assurance maladie, etc. Vérifier que le compte est approvisionné au moment du paiement. Il arrive parfois que le solde sur le compte soit insuffisant et que le versement ne soit pas honoré sans que l'on s'en rende compte.

4. Remplir sa déclaration d'impôts

Il existe des lieux pour aider à remplir sa déclaration d'impôts à des prix raisonnables. Si vous ne pouvez pas remplir votre déclaration à temps, demandez un délai ! Il est essentiel de faire cette démarche pour éviter une taxation automatique que l'on nomme taxation d'office. La taxation d'office entraîne une amende, et la perte de certains droits à des prestations sociales telles que subside à l'assurance maladie, allocation logement, bourse d'études, avance sur la pension alimentaire, et prestations complémentaires familiales... En cas de taxation d'office, il vous reste 30 jours pour réagir.

5. Ouvrir un compte de « réserve »

- a) pour les remboursements de frais médicaux
- b) pour les factures non mensuelles

Exemple : assurance voiture : CHF 1'200.-/année
Verser chaque mois CHF 100.- sur le compte de réserve

QUE FAIRE EN CAS DE FACTURES IMPRÉVUES ?

6. Avant tout achat important, réfléchir à son utilité et au besoin réel.

7. Demander plusieurs devis pour les frais importants (traitement dentaire, réparation voiture...).

8. Prendre en compte les intérêts et les frais lors d'emprunts et de l'utilisation de cartes de crédit.

9. Demander, au besoin, des conseils juridiques gratuits auprès de certaines institutions.

10. Se renseigner sur les activités gratuites (bibliothèque, ludothèque, etc.) et abonnements possibles lors de dépenses régulières (transports, piscine, etc.).

11. Penser aux boutiques d'occasion et aux réseaux d'échanges réciproques de savoirs.

12. Constituer des économies en versant régulièrement sur un compte épargne un montant (même petit) déterminé à partir de votre budget.

a) Si vos charges essentielles sont payées et qu'il vous reste à la fin de chaque mois une somme à disposition, contactez vos créanciers, si possible par écrit, afin de leur soumettre une proposition de paiement échelonné réaliste tenant compte de votre budget.

Exemple : S'il vous reste CHF 300.– chaque mois à disposition et que vous avez trois factures en retard :

Dentiste	CHF 900.–
Garagiste	CHF 300.–
Opticien	CHF 600.–

Afin d'éviter que les factures s'accumulent, vous pouvez proposer de verser des acomptes mensuels :

Dentiste	CHF 150.–
Garagiste	CHF 50.–
et opticien	CHF 100.–

b) Si vos difficultés financières sont passagères et que vous allez recevoir prochainement un capital (13^e salaire, gratification), vous pouvez écrire à vos créanciers pour les en informer et leur demander un délai de paiement.

Pour les points a) et b), voir les exemples de lettres aux pages 4 et 5.

c) Si vos difficultés financières sont durables et que vous n'avez pas de solution pour y remédier, consultez un service social afin d'éviter une accumulation de factures impayées et d'éventuelles poursuites (**voir adresses en dernière page**).



Demande d'échelonnement de paiement

Lieu, date

Concerne : facture n°..... du de CHF

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre facture de CHF 650.– qui a retenu toute mon attention.

Je rencontre actuellement quelques difficultés financières et vous propose de régler le montant dû de la manière suivante :

- CHF 150.– le 31 mars
- CHF 100.–/mois du 30 avril au 30 août

En cas d'accord de votre part, je vous prie de me faire parvenir des bulletins de versement.

En vous remerciant de votre compréhension et dans l'attente de votre confirmation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Signature

Demande d'un sursis de paiement

Lieu, date

Concerne : facture n° du de CHF

Madame, Monsieur,

Je me trouve actuellement dans une situation financière difficile et je suis dans l'impossibilité de payer le montant dû à l'échéance indiquée.

Cependant, ma situation devrait s'améliorer dans les mois à venir. C'est pourquoi, je vous demande de bien vouloir m'accorder un délai au (2-3 mois). A cette échéance, je m'engage à revenir vers vous et à vous adresser une proposition.

Dans l'attente de vos nouvelles, je vous remercie de votre compréhension et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Signature

BUDGET COURANT

REVENUS	PAR ANNÉE	PAR MOIS
Salaire net 1		
Salaire net 2		
13 ^e salaire 1		
13 ^e salaire 2		
Indemnités de chômage		
Allocation logement		
Subside à l'assurance maladie		
Allocations familiales		
Pension(s) alimentaire(s)		
Bourses/prêts d'études et d'apprentissage		
PC familiales		
Rente AVS-AI		
Rente LPP		
PC AVS-AI		
Aide sociale (Hospice général)		
Autres revenus		

TOTAL

--	--

DÉPENSES	PAR ANNÉE	PAR MOIS
Loyer		
Charges		
Electricité, gaz (SIG)		
Téléphone mobile		
Téléphone fixe, TV, streaming, internet		
Serafe (redevance radio/TV)		
Prime(s) d'assurance maladie		
Assurance(s) complémentaire(s) LCA		
Prime d'assurance RC/ménage		
Prime d'assurance vie		
Frais de déplacement (transports publics)		
Cotisations professionnelles (syndicat, etc.)		
Acomptes impôts courants (ICC + IFD)		
Pension(s) alimentaire(s)		

SOUS-TOTAL

--	--

DÉPENSES (SUITE)	PAR ANNÉE	PAR MOIS
REPORT SOUS-TOTAL		
Frais d'entretien (nourriture, soins corporels, produits de nettoyage...)		
Frais d'instruction pour les enfants (écolage, transports, cours, etc.)		
Frais de garde des enfants (crèche, restaurant scolaire, etc.)		
Frais de repas pris à l'extérieur		
Vêtements, chaussures		
Argent de poche		
Frais de santé (franchise, quote-part, médicaments non remboursés, dentiste, lunettes, etc.)		
Soins (coiffeur, esthéticienne, etc.)		
Voiture		
Essence		
Frais d'entretien et de réparation		
Taxe (plaques)		
Assurances		
Leasing		
Autres		
Abonnement(s) de journaux		
Loisirs		
Divers (animaux domestiques, cotisations à des associations, etc.)		
Remboursement(s) de dettes		

TOTAL

TOTAL REVENUS

TOTAL DÉPENSES

SOLDE +/-

ADRESSES

Conseils budget

Centre social protestant Genève

14, rue du Village-Suisse

1205 Genève

T 022 807 07 00

www.csp.ch/geneve

CARITAS Genève

53, Rue de Carouge

1205 Genève

T 022 708 04 44

www.caritas-geneve.ch

Fédération romande des consommateurs (FRC)

4, Place de Montbrillant

1201 Genève

T 022 781 25 79

www.frc.ch

Vous pouvez aussi contacter l'Hospice général ou le service social de votre commune.

Si vous avez besoin d'aide pour remplir vos impôts, il existe de nombreuses structures.

Conseils juridiques

Association suisse des locataires (ASLOCA-Genève)

12, rue du Lac - 1207 Genève

T 022 716 18 00

www.asloca.ch

Association Le Trialogue

17, chemin du Dr-Jean-Louis-Prévost

1202 Genève

T +41 22 340 64 80

www.letrialogue.com

Centre social protestant Genève

14, rue du Village-Suisse

1211 Genève 8

T 022 807 07 00

www.csp.ch/geneve

CARITAS Genève

53, rue Carouge - 1205 Genève, T 022 708 04 44

www.caritas-geneve.ch

Permanence de l'Ordre des avocats de Genève

13, rue Verdaine - 1204 Genève, T 022 310 24 11

www.odage.ch

Il existe parfois des permanences juridiques organisées par votre commune, renseignez-vous auprès de votre mairie.

Liste de permanences:

www.justice.ge.ch/fr/contenu/permanences-et-conseils-juridiques

Lieux de vente de seconde main

Par exemple :

LES BROCANTES ET BOUTIQUES DU CSP GENÈVE

Meyrin: 19, rue Alphonse-Large, T 022 341 13 02

Plan-les-Ouates – Espace Tourbillon :

17, route de la Galaise, T 022 794 55 40

Eaux-Vives: 15, rue de la Mairie, T 022 736 45 81

Plainpalais: 37, rue de Carouge, T 022 329 32 50

Jonction: 34, bd Carl-Vogt, T 022 328 22 04

Pâquis: 1, rue du Môle, T 022 731 65 41

Chêne-Bourg: 9, rue des Charbonniers,

T 022 807 07 99

www.renfile.ch

Liens internet

www.bonasavoir.ch

www.frc.ch

www.ciao.ch

www.dettes.ch

www.priminfo.ch

www.budgetberatung.ch

Liste non exhaustive



Avec le soutien de la

